

Mercredi 26 juin 2013

Communiqué de presse

**Harlem Désir, Premier secrétaire,
Jean-Marc Germain, Secrétaire national au travail et à l'emploi**

Une pause dans la hausse du chômage qui renforce notre détermination

Le chômage marque une accalmie en mai. Ce n'est pas encore l'inversion de la courbe du chômage, mais c'est une nouvelle positive, cohérente avec d'autres signes favorables –comme la hausse de l'intérim depuis octobre, la reprise de la production en avril et celle des embauches en mai- , qui ne doit néanmoins pas conduire à relâcher les efforts.

Le nombre d'emplois d'avenir signés ne cesse de croître et devrait connaître un « boom » lors de la rentrée scolaire 2013. Les contrats de génération commencent à être signés dans les petites entreprises dans le même temps que les négociations sur ce sujet débutent dans les entreprises de plus grande taille. 100 000 nouveaux emplois aidés dont 40 000 dans l'Education Nationale vont être créés. En parallèle, les dispositifs mis en place dans le cadre du Pacte de compétitivité – création de la Banque publique d'investissement, du CICE, consolidation des filières d'avenir et loi de régulation bancaire notamment – ou de la loi de sécurisation de l'emploi vont monter en puissance.

Dans le domaine de la formation professionnelle, un nouveau dispositif ciblé sur les emplois non pourvus vient d'être lancé. Il bénéficiera à 30 000 demandeurs d'emploi supplémentaires. Au-delà, le grand chantier de la réforme de la formation professionnelle est lancé et aboutira à doter chaque Français d'un compte personnel de formation qui lui permettra de se protéger contre les risques de chômage et de progresser professionnellement. Le gouvernement a renouvelé pour une durée d'un an en moyenne (contre 6 mois sous le gouvernement Fillon) 340 000 contrats aidés. Enfin, la « garantie jeune » et « l'initiative pour l'emploi des jeunes », décidées au niveau européen, doivent être mises en place au plus vite.

Le Parti socialiste appelle à la mobilisation de tous les acteurs pour l'emploi autour des objectifs fixés par le Président de la République et son Gouvernement lors de la seconde conférence sociale qui s'est tenue la semaine dernière.